

A wide-angle photograph of numerous cruise ships of various sizes and colors scattered across a vast ocean under a sky transitioning from blue to orange and yellow at sunset. In the foreground, a single cruise ship with a prominent red funnel is moving towards the viewer.

**Nous traçons notre voie**

Code de Conduite et d'Éthique Commerciale des Partenaires DE CARNIVAL CORPORATION & PLC

## Message à nos partenaires commerciaux

Carnival Corporation & Carnival plc (« Carnival ») et sa direction à tous ses niveaux s'engagent à être à la hauteur des normes les plus élevées en matière de comportement éthique. Cela se reflète dans les perspectives d'avenir de l'entreprise.

### Perspectives d'avenir de l'entreprise

Chez Carnival, notre plus grande responsabilité et notre priorité absolue consistent à exercer nos activités en toute sécurité, protéger l'environnement et observer les règles où que nous soyons dans le monde. À partir de là, nous aspirons à offrir des vacances agréables et inégalables à nos passagers, en dépassant toujours leurs attentes, tout en créant une valeur actionnariale exceptionnelle. Nous nous engageons à adopter une culture d'entreprise positive et juste, reposant sur l'inclusion et la puissance de la diversité. Nous agissons avec une intégrité, une confiance et un respect mutuels, en étant sans cesse à la recherche de collaboration, de sincérité, d'ouverture d'esprit et de transparence. Et nous avons l'intention d'être une entreprise citoyenne exemplaire, en laissant les gens et les lieux que nous découvrons sous un jour encore meilleur.

Nous réussissons à incarner la vision de Carnival lorsque nous travaillons avec des partenaires commerciaux qui nous aident à être à la hauteur des normes les plus élevées en matière d'intégrité, de qualité et de service. C'est pour cela que nous avons élaboré ce Code de Conduite et d'Éthique Commerciale des Partenaires (« Code des partenaires commerciaux »), qui s'applique à l'ensemble des fournisseurs, prestataires de services, distributeurs, consultants, agents et tout autre tiers faisant des affaires avec nous ou pour notre compte (« Partenaires commerciaux »).

Ce Code des partenaires commerciaux expose nos attentes et exigences concernant tous les Partenaires commerciaux de Carnival. Il souligne également notre engagement envers les droits de l'homme, le traitement respectueux et l'équité en matière d'emploi, l'anticorruption, la protection et la durabilité de l'environnement, et contre le travail forcé.

Nous nous attendons à ce que vous partagiez, en tant que Partenaires commerciaux, nos engagements en suivant ce Code des partenaires commerciaux et en incarnant nos valeurs et principes dans tout ce que vous faites – dans chacune de vos actions, au quotidien.



# Table des matières

## Message à nos partenaires commerciaux

2

## Nous traçons notre voie avec intégrité

4

- Se comporter de manière éthique
- Suivre les lois et la réglementation
- Lancer l'alerte

## Nous nous soucions de notre monde

5

- Respect, protection et durabilité de l'environnement
- Droits de l'homme
- Empêcher l'esclavage et la traite des êtres humains

## Sécurité et respect sont nos deux mots-clés

5

- Lutter contre le harcèlement et la discrimination
- Préserver la sécurité et la santé

## Nous protégeons Carnival

6

- Maintien de la qualité
- Continuité des activités
- Biens de l'entreprise
- Informations confidentielles et propriété intellectuelle
- Confidentialité et sécurité des données
- Tenue des registres
- Communications responsables

## Nous sommes équitables et responsables

7

- Concurrence loyale
- Conflits d'intérêts
- Cadeaux, conférences et billets de spectacle

## Nous respectons la loi

7

- Éviter les pots-de-vin et paiements inappropriés
- Éviter le délit d'initié
- Commerce international



# Nous traçons notre voie avec intégrité

## Se comporter de manière éthique

Chez Carnival, nous comprenons que chaque acte éthique, aussi petit soit-il, a des répercussions sur notre commerce, en renforçant notre culture d'entreprise et notre engagement envers l'intégrité. C'est pourquoi nous attendons le meilleur de nous-mêmes et de nos Partenaires commerciaux, de chacun de vos employés et de vos propres partenaires commerciaux.

## Suivre les lois et la réglementation

Si vous travaillez pour Carnival ou pour son compte, à quelque titre que ce soit, vous représentez notre Entreprise. Étant donné que nous nous engageons à travailler de manière légale, éthique et conforme, nous vous demandons, en tant que Partenaire commercial, de respecter l'ensemble des lois, de la réglementation, des directives et des codes du secteur et de l'entreprise en vigueur (dont le présent code). Dans le cas où plusieurs lois s'appliquent, suivez la norme la plus stricte. Quand vous n'êtes pas sûr(e) de savoir ce qu'il faut faire, faites appel à votre meilleur jugement et n'hésitez jamais à poser de questions.

## Lancer l'alerte

L'un des éléments clés de notre culture d'entreprise est notre environnement de « lancement d'alerte ». Il s'agit d'encourager une communication ouverte et de signaler les sources d'inquiétude, que ces dernières proviennent de nos employés ou de nos Partenaires commerciaux. En cas de questions ou de doutes ou si vous soupçonnez la l'existence d'une violation de notre Code de partenaires commerciaux ou de la loi, lancez immédiatement l'alerte. Prenez attache avec votre contact désigné chez Carnival ou utilisez la ligne d'assistance de Carnival dédiée à la conformité.

Notre ligne d'assistance est contrôlée par un tiers indépendant et est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Vous pouvez joindre la ligne d'assistance :

**Par téléphone :** Aux États-Unis, composez le **+1-888-290-5105**  
À l'international, composez le **+1-305-406-5863**

**En ligne :** Rendez-vous sur [www.carnivalcompliance.com](http://www.carnivalcompliance.com)

Les signalements peuvent être faits de manière anonyme lorsque la législation locale le permet. Mais n'oubliez pas que ce faisant, l'Entreprise aura plus de mal à mener une enquête approfondie. Carnival ne tolère aucun type de représailles liées à des signalements faits en toute bonne foi.



## Nous nous soucions de notre monde

### Respect, protection et durabilité de l'environnement

Chez Carnival, la protection de l'environnement est l'une de nos plus grandes priorités. Nous attendons de vous que vous partagiez cet engagement en exerçant vos activités de façon propre, efficace et durable et en respectant le droit de l'environnement ainsi que les politiques et procédures de Carnival. Éliminez les déchets de façon respectueuse pour l'environnement et utilisez les ressources de manière responsable. Si vous avez connaissance d'activités susceptibles de menacer l'environnement dans des lieux où nous sommes présents, [\*\*lancez immédiatement l'alerte\*\*](#) au sujet de vos préoccupations.

### Droits de l'homme

Nous travaillons aux quatre coins du monde et interagissons avec des gens issus de nombreux pays et cultures différents. Nous les respectons tous et défendons les droits de l'homme. Vous contribuez à remplir cet engagement en protégeant également toute personne travaillant pour notre compte. Respectez le droit du travail, défendez le droit des employés à se syndiquer, offrez de justes salaires et heures de travail, garantissez des conditions de travail sûres et interdisez toute pratique nuisible telle que l'emploi des mineurs, le travail forcé et les châtiments ou sévices corporels. Choisissez vos propres partenaires commerciaux de manière responsable en ayant recours à des processus adéquats de diligence raisonnable, en mettant en place des politiques claires afin de veiller à ce qu'ils observent les exigences du présent Code des partenaires commerciaux et en contrôlant régulièrement leurs performances continues.

### Empêcher l'esclavage et la traite des êtres humains

Notre devoir de protection des droits de l'homme comprend un engagement spécial visant à empêcher l'exploitation des enfants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Vous devez vous joindre à nous en vous opposant à ces crimes et en respectant le réseau international de réglementation visant à les prévenir. Nous attendons notamment de nos Partenaires commerciaux qu'ils observent l'ensemble des codes du secteur et des normes de bonnes pratiques reconnues de façon indépendante et qu'ils nous tiennent informés de leur approche. N'ayez recours qu'à des recruteurs observant le droit du travail et les conditions d'âge minimum d'admission à l'emploi. Surveillez et [\*\*signalez\*\*](#) immédiatement les signes d'activités illégales dont vous êtes témoin, que cela se produise au sein de vos propres activités ou de celles de toute personne avec laquelle vous faites des affaires.

## Sécurité et respect sont nos deux mots-clés

### Lutter contre le harcèlement et la discrimination

Nous estimons que toute personne mérite un environnement de travail ouvert, tolérant et où chacun a sa place, qu'elle travaille pour nous ou pour n'importe lequel de nos Partenaires commerciaux. Aidez-nous à garantir un environnement de travail positif en traitant les autres avec respect. Favorisez la diversité et l'inclusion et veillez à ce que vos décisions en matière d'emploi soient toujours justes et ne soient jamais influencées par des préjugés ou des pratiques discriminatoires. Basez vos décisions sur le mérite, plutôt que sur des facteurs tels que les relations personnelles ou tout caractère légalement protégé tel que l'âge, le sexe, la race, le handicap, le pays d'origine, l'orientation sexuelle, la religion ou le statut de vétéran.

### Préserver la sécurité et la santé

Chez Carnival, la sécurité et la santé de nos passagers, de nos employés et de toute personne travaillant pour nous font partie de nos perspectives d'avenir et revêtent une importance capitale. En qualité de Partenaire commercial, vous contribuez à maintenir un environnement sûr pour tous en minimisant les risques pour la sécurité, y compris l'abus de substances et les violations de la sûreté et de la sécurité. Nous comptons sur vous pour suivre l'ensemble des lois, de la réglementation, des directives et des codes du secteur en vigueur sur la sécurité, notamment lorsque vous exécutez des tâches dans nos locaux. Nous attendons de vous que vous appliquez vos propres pratiques et formations en matière de sécurité et de santé afin de limiter les blessures. Surveillez et [\*\*transmettez\*\*](#) immédiatement tout danger potentiel, y compris les menaces ou actes de violence.





# Nous protégeons Carnival

## Maintien de la qualité

Nos passagers exigent le meilleur quand ils partent en vacances sur nos navires, et cela comprend un produit sûr et de grande qualité. En qualité de Partenaire commercial, vous devez également offrir des produits, services et technologies sûrs et fiables répondant aux attentes en matière de qualité ou surpassant ces dernières. Libeller correctement les produits, livrez-les dans les délais et veillez à ce qu'ils répondent à la réglementation en matière d'inspection, de sécurité et d'évaluation de la qualité. Ne modifiez jamais les spécifications, les dessins et modèles ou la documentation des produits ni les processus de production sans notre autorisation expresse.

## Continuité des activités

Dans notre secteur, nous devons être préparés face à tout défi ou toute urgence influant sur nos activités. Vous devez l'être tout autant en ayant des processus et des systèmes de continuité à votre disposition afin de garantir la récupération et la restauration de vos fonctions commerciales indispensables en cas d'urgence. Cela comprend le fait de travailler sans relâche afin d'améliorer vos contrôles internes et à établir des objectifs et des plans en vue de corriger tout défaut.

## Biens de l'entreprise

Une grande variété de ressources servent à faire fonctionner notre Entreprise. Nous avons beaucoup investi dans ces actifs et nous attendons de nos Partenaires commerciaux qu'ils les respectent et les protègent contre tout vol, toute perte, tout dommage ou tout mauvais usage. [Lancez l'alerte](#) si vous avez connaissance de toute atteinte à nos actifs, lesquels comprennent :

- + Nos actifs physiques (infrastructures, équipement, matériel informatique, fournitures, véhicules et matériel)
- + Nos ressources informatiques (ordinateurs, messagerie et boîte vocale, logiciels, bases de données et accès à Internet)
- + Nos ressources d'information (données que nous recueillons et créons à travers notre travail, y compris les informations confidentielles et la propriété intellectuelle)

## Informations confidentielles et propriété intellectuelle

Les informations constituent un élément clé de notre commerce, et nous nous engageons à les protéger. Si vous avez accès à nos informations confidentielles ou à notre propriété intellectuelle, il est primordial que vous les recueilliez, utilisez et traitiez de manière responsable. Ces dernières comprennent nos données financières non publiques, informations de marketing, noms de marque, droits d'auteur, travaux créatifs, plans de navires, secrets commerciaux et analyses de données. Ne divulguer jamais publiquement ces informations (même accidentellement) ni à toute personne extérieure à notre Entreprise sans notre approbation.

## Confidentialité et sécurité des données

En tant qu'Entreprise, nous sommes chargés de traiter des données personnelles appartenant à nos passagers, employés et Partenaires commerciaux. Nous comptons sur nos Partenaires commerciaux pour nous aider à protéger la confidentialité des données et pour se conformer aux exigences de notre Entreprise ainsi qu'à la législation portant sur la protection des données où que nous soyons.

Ne recueillez que les données nécessaires à exécuter vos tâches, ne les utilisez qu'à des fins commerciales et stockez-les et éliminez-les correctement, conformément aux lois applicables et à nos politiques. Appliquez également des mesures de cybersécurité appropriées afin de les protéger contre toute perte, destruction, modification ou divulgation accidentelle ou illégale. [Lancez immédiatement l'alerte](#) si vous prenez connaissance d'une violation des données.

Veillez à ce que chaque partie avec laquelle vous travaillez et ayant accès à nos données se conforme également à ces exigences.

## Tenue des registres

Les livres de comptes et registres de notre Entreprise constituent la base de nos décisions financières et stratégiques et doivent toujours rester précis et fiables. Nous nous attendons à ce que vos registres reflètent les mêmes normes élevées. Veillez à ce que votre documentation respecte toujours la législation, la réglementation, les directives ainsi que les codes du secteur et de l'entreprise en vigueur. Portez toute votre attention sur la précision et la transparence et ne falsifiez, détruisez ni déformez jamais d'informations. Si vous êtes témoin de ou soupçonnez la présence d'irrégularités, d'erreurs ou de fraudes potentielles, [lancez immédiatement l'alerte](#).

## Communications responsables

Transmettre des messages cohérents et précis au sujet de Carnival est extrêmement important à nos yeux. Ne parlez jamais publiquement au nom de l'Entreprise et transmettez toute demande d'informations à votre contact désigné au sein de l'Entreprise. Utilisez les médias sociaux de manière responsable, sans jamais partager d'informations confidentielles ni de propriétés intellectuelles.



# Nous sommes équitables et responsables

## Concurrence loyale

Nous estimons qu'une concurrence loyale et saine est une garantie de services de qualité et de justes prix. Tout comme nous pratiquons une concurrence loyale, nous attendons de nos Partenaires commerciaux qu'ils en fassent de même. Suivez l'ensemble de la législation applicable en matière de pratiques anticoncurrentielles et de concurrence loyale. Ne concluez jamais d'accord avec des concurrents (ou tout semblant d'accord) visant à restreindre le commerce, à limiter la production ou à boycotter d'autres personnes, et ne partagez jamais d'informations sensibles avec des concurrents (telles que les prix, appels d'offres ou coûts). Soyez honnête au sujet de votre relation avec nous et transparent(e) dans chacune de vos transactions.

## Conflits d'intérêts

En qualité de Partenaire commercial, les décisions commerciales que vous prenez se répercutent sur notre Entreprise et la vôtre. Elles se doivent donc d'être toujours objectives et impartiales. Évitez toute situation ou relation pouvant créer un conflit potentiel (ou tout semblant de conflit) entre vos propres intérêts et ceux de Carnival. Les conflits se produisent le plus souvent lors de situations comportant des intérêts financiers, des activités secondaires ou des affaires avec des membres de la famille. Si vous vous retrouvez dans une situation pouvant mener à un conflit d'intérêts, faites-en part immédiatement et demandez conseil en avertissant votre contact Carnival afin de déterminer la bonne conduite à tenir.

## Cadeaux, conférences et billets de spectacle

Échanger des cadeaux, divertissements et autres objets de valeur peut être une pratique courante de faire des affaires, mais nous devons nous assurer que cela n'influence jamais les décisions commerciales de quiconque. Nous attendons de nos employés et de nos Partenaires commerciaux qu'ils honorent nos politiques concernant de tels objets. Cela implique de n'offrir ou de n'accepter des objets de valeur que lorsqu'ils sont raisonnables et ordinaires et n'ont aucune influence sur les décisions commerciales de quiconque.

Les objets de valeurs tels que les cadeaux, repas et divertissements dont la juste valeur marchande est inférieure à 200 USD, qui ne sont pas souvent offerts, sont légaux, visent à entretenir une relation commerciale et ne sont jamais offerts sous forme d'espèces sont appropriés. Les employés de Carnival doivent divulguer, et sont susceptibles de ne pouvoir accepter, les objets de valeur ne respectant pas ces critères. Nos employés doivent également suivre des règles concernant les invitations à des conférences. Veuillez refuser ou rendre tout objet n'étant pas conforme à nos politiques.

# Nous respectons la loi

## Éviter les pots-de-vin et paiements inappropriés

Carnival doit toujours exercer ses activités de manière légale, éthique et conforme. En qualité de Partenaire commercial, vous ne devez jamais avoir recours à des pots-de-vin ou actes de corruption ni vous laisser influencer par ces derniers. Respectez l'ensemble de la législation interdisant les pots-de-vin et autres actes de corruption dans le monde, y compris celle impliquant des dessous-de-table (paiement récompensant une décision commerciale favorable), des extorsions ou des détournements de fonds.

N'offrez et n'acceptez jamais d'objet de valeur en vue de remporter ou conserver des marchés ou de remporter un avantage indu, tel que de l'argent, des cadeaux, divertissements, prêts ou faveurs inappropriés ou des dessous-de-table. N'oubliez pas non plus que des règles strictes s'appliquent en cas d'opérations avec des fonctionnaires publics. Demandez notre approbation avant de leur offrir tout objet de valeur, même si cela semble anodin. Jusqu'à tout semblant de cadeau déplacé peut nuire à notre Entreprise et à nos relations. Veillez donc à suivre les règles spéciales s'appliquant aux fonctionnaires publics.

## Éviter le délit d'initié

Afin de garantir un marché équitable, nous basons uniquement nos décisions d'investissement sur des informations publiquement accessibles – et jamais sur des informations internes recueillies à travers notre travail. En qualité de Partenaire commercial, vous pourriez prendre connaissance d'informations internes concernant Carnival ou toute autre société susceptibles d'influer sur la décision d'un investisseur d'acheter, de conserver ou de vendre des actions ou des titres. Si vous détenez des informations de la sorte, vous devez en préserver la confidentialité et ne jamais les utiliser afin de prendre des décisions d'investissement ni les divulguer à toute autre personne dans son propre intérêt. Les informations internes peuvent comprendre des données financières non publiques, des préavis de modification de la direction exécutive, les plans d'un nouveau produit, des projets de fusion ou d'acquisition ou la vente inattendue d'actifs de l'entreprise.

## Commerce international

Nous nous engageons à commercer de manière légale et éthique dans le monde. En qualité de Partenaire commercial, vous êtes tenu(e) de suivre l'ensemble des lois et des exigences s'appliquant à la vente ou à la distribution de produits, services et technologies, y compris les lois visant à prévenir le délit de blanchiment d'argent. Soyez transparent(e) dans toutes vos transactions, sachez qui est concerné et classez et documentez correctement les importations et exportations. Ne versez jamais de paiements de facilitation et ne commercez jamais avec des pays, individus ou sociétés interdits ou sanctionnés. Tenez-vous au courant des modifications apportées aux lois et **lancez l'alerte** si vous êtes témoin d'activités douteuses.